



## Membres du Conseil d'école présents

- **Enseignants :** Mmes Marquet, Meunier, Blanchet, Chabanon  
Mme Martin- Vasco, et Mme Yilmazoglu  
Mmes Malheude, A.E.S.H  
M. Christelbach, Directeur de l'école
- **Parents d'élèves élus :** Mme Mouty, Mme Edier, Mr Delavault et Mr Soupet
- **Mairie :** Mme Bouillon, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires  
Mme Bradel, Conseillère municipale déléguée
- **D.D.E.N :** Mme Rabet

## Absents excusés

- **I.E.N :** Monsieur Montal
- **Parents élus :** Mmes Coquillon, Dupaquet, Dusang, Gazielly, Saby et Sauvestre  
Mr Guyon le Bouffy

## ECOLE ELEMENTAIRE DES ARLOINGS

Année 2023/2024

Lundi 17 juin 2024

## Prévisionnel de rentrée et niveaux de classe

146 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 2024.

Ils devraient être répartis de la manière suivante, 86 élèves de Cycle II et 60 élèves de Cycle III



Classe de <b>CP</b>	21 élèves	Mme Chabanon
Classe de <b>CP/CE1</b>	16 élèves	Mme Blanchet
Classe de <b>CE1</b>	20 élèves	Mme Yilmazoglu
Classe de <b>CE2</b>	23 élèves	Mme Meunier
Classe de <b>CE2/CM1</b>	22 élèves	Mr Christelbach
Classe de <b>CM1/CM2</b>	23 élèves	Enseignantes stagiaires à la rentrée
Classe de <b>CM2</b>	21 élèves	Mme Martin-Vasco

Mme Marquet ne sera plus dans l'équipe enseignante lors de cette prochaine rentrée.

En effet, validant ses droits à retraite, elle clôturera son engagement dans l'éducation nationale comme Professeur des écoles à l'école des Arloings, le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

La classe de Cm1 / Cm2 sera attribuée à deux enseignantes stagiaires qui interviendront pour l'une de septembre à février, pour l'autre, de février à juillet.

Les listes de la répartition des élèves seront affichées fin août dans le tableau d'affichage de l'école, côté parking. Sur le nombre d'élèves attendu, il convient d'être attentif à une démographie scolaire souhaitée plus favorable aux établissements scolaires de Creuzier le Vieux.

L'école des Arloings reste ouverte à toutes les inscriptions qui pourraient avoir lieu durant l'été et reste mobilisée pour accueillir les nouveaux arrivants dès le vendredi 30 août 2024.

## Liste de matériel à prévoir...

Comme l'année dernière, une liste de fournitures scolaires formalisée lors du dernier Conseil d'école sera proposée aux familles pour cette prochaine rentrée de septembre.

**Cette liste sera affichée dans le panneau d'affichage de l'école côté parking début juillet.**

Considérant que la réduction des charges financières qui pèsent sur les familles à chaque rentrée scolaire doit constituer une priorité absolue, l'équipe enseignante s'est attachée à retenir une liste de fournitures raisonnable.

Dans chaque classe, un complément de matériel financé par la municipalité sera néanmoins fourni par les enseignants. Des compléments d'information et ajustements seront donnés lors des réunions de rentrée dans chaque niveau de classe.

## Liste de matériel

A prévoir pour la rentrée scolaire de Septembre 2024  
pour chaque niveau de classe du Cp au Cm2

- 2 trousseaux
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 pochette de feutres
- 6 sticks de colle
- 1 taille crayon avec réservoir
- 1 paire de ciseaux d'écolier à bout rond
- 1 ardoise de type Valleda + feutres
- 1 grand classeur rigide format A4, (4 anneaux)

## Consultation du LSU

Le 2<sup>ème</sup> livret scolaire sera remis directement aux élèves avant la fin du mois de juin.

L'objectif du livret scolaire unique est de permettre aux parents et aux enseignants de disposer d'une plateforme numérique unique permettant d'assurer un suivi pédagogique des acquis des élèves de cycle 2, 3 et 4. Il est accessible en ligne avec des bilans périodiques et des bilans de fin de cycles.

### *Consulter le LSU en ligne*

L'accès au Livret Scolaire Unique est faisable via un portail dédié : EDUCONNECT. Il faut donc avoir un compte. La procédure ci jointe vous aidera à créer votre compte.

1- Se rendre sur le portail EDUCONNECT

C'est par là : <https://educconnect.education.gouv.fr>

2- Créer son compte



## Actions menées dans l'école sur les 5 derniers mois

- ❖ **Ecole et Cinéma.** (classes de Cp et Cp/Ce1)
- ❖ **Semaine olympique du 2 au 5 avril**, site sportif de Vichy. (6 classes)
- ❖ **Atelier Scrabble**, dans un travail sur le lexique. (toutes les classes)
- ❖ **Voyage deux jours à la Bourboule**, 29 et 30 avril qui a concerné toute l'école.
- ❖ **Atelier robotique**, en partenariat avec le Fablab de Vichy. (classe de Ce2/Cm1)
- ❖ **Fête de l'école**, qui s'est déroulée vendredi 07 juin dernier.
- ❖ **Sensibilisation au Transport en commun et Sécurité**, en partenariat avec la SNCF. (Cycle 3)
- ❖ **Tuilage avec la maternelle**, actions pédagogiques GS/CP sur le mois de juin.
- ❖ **Partenariat avec le collège**, passation d'épreuves au Cm2 pour l'harmonisation des 6<sup>èmes</sup>.
- ❖ **Flamme olympique**, vendredi 21 juin à Cusset. (toute l'école)
- ❖ **Journée FITDAYS**, en partenariat avec la MGEN, 25 juin. (Cp, Ce1)
- ❖ **Visite de l'école**, accueil des parents des futurs Cp lundi 1<sup>er</sup> juillet prochain.

**L'école des Arloings continuera l'année prochaine à mettre en œuvre des actions scolaires à dominante pédagogique en lien avec le projet d'école.**

## Coopérative de l'école



Il est rappelé que **ce sont les familles qui contribuent à faire vivre les coopératives scolaires**. Les écoles primaires n'ont pas d'autonomie financière, ni de budget propre. Le système de la coopérative scolaire permet de pallier cette situation, notamment pour financer des activités, comme les sorties occasionnelles au musée, au théâtre, des voyages, etc...

En récoltant un peu d'argent, les classes du CP au CM2 peuvent organiser une sortie pédagogique, payer un car et ainsi mener à bien un projet éducatif.

Mme Chabanon mandataire affiliée auprès de l'OCCE de l'Allier, présente une synthèse des avoirs du compte de la coopérative. La récente fête de l'école a permis de réaliser un bénéfice d'environ 900 €. Elle ajoute que le prochain versement de la subvention municipale liée au séjour à la Bourboule d'un montant

de 8000 € viendra également renflouer le solde.

**C'est un petit rituel** qui revient à chaque rentrée. Dès septembre, les parents d'élèves reçoivent une invitation les appelant à donner pour la coopérative scolaire. Oui mais alors quel montant inscrire sur le chèque ? Mme Mouty, parent d'élève, élue, propose d'augmenter cette participation en argumentant favorablement sur le programme d'actions mené chaque année avec les élèves. Elle souligne que si les enseignants ont le désir de rendre plus vivant leur enseignement, les réalités budgétaires supportées par la coopérative d'une école place cette dernière comme incontournable aux réalisations.

**Après échanges sur cette proposition, les membres du Conseil d'école valident à l'unanimité le principe d'une hausse de la cotisation annuelle. Celle-ci sera désormais fixée à 18 €/élève assortie d'une dégressivité pour les fratries.**

## Partenariat Ecole-Mairie

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Propriétaire des locaux, elle en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations.

La mairie de Cruzier le Vieux gère également les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.



La représentante de la municipalité présente les dépenses liées à l'école pour 2024.

Concernant les budgets de fonctionnement et d'équipement, ils sont reconduits pour la prochaine année scolaire suivant la répartition ci-dessous.

- 42 € / élève / an
- Budget papier pour photocopieur, 100 € par classe
- Maintien du budget d'équipement en termes de tables et de chaises, 800 €
- Budget pour l'achat de matériel sportif, 500 €
- Budget exceptionnel de 2400 € pour l'achat de manuels labellisés. (Cp et Ce1)

Seront versés sur la coopérative de l'école

- 1 crédit de 700 € pour 7 cars (1 par classe)
- 1 crédit de 500 € pour l'achat de livres BCD
- 1 crédit de 500 € pour l'équipement de dictionnaires

A cela, Mme Bouillon ajoute que des investissements d'équipement ont été budgétisés. Notamment un système de climatisation concernant les deux classes de l'étage pour un montant de 1200 €, la réfection des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage chiffrée à 31800 €, la réfection des dalles de plafond de la BCD pour 3000 €, le changement de la porte d'entrée de la BCD pour 4200 €, l'abaissement du plafond de la plus grande classe en surface prévu pour 13000 € et enfin des détecteurs de lumière pour 776 €.

Il est précisé que divers travaux imputables en régie pourront être réalisés. (peinture, plâtrerie, etc..)

Le directeur de l'école formule également le souhait qu'un certain nombre de travaux puissent être réalisés au cours de l'été. (Equiper l'école d'un range vélo, repeindre la montée d'escaliers du WC des filles, équiper les vitres de la classe de Mme Yilmazoglu d'un film solaire protecteur, changer les poignées de portes de la classe de Mme Blanchet, installer des étagères dans la classe de Mme Martin-Vasco, contrôler, vérifier et réviser l'ensemble du parc numérique et particulièrement les TNI, changer les lettres cassées indiquant le nom de l'école et de la cantine qui sont fixées sur l'enceinte externe des bâtiments, enfin pouvoir repeindre les murs de la classe de Mme Meunier.)

Pour une bonne pratique du sport scolaire, Mme Bouillon informe les membres du Conseil d'école que la municipalité procèdera à l'achat de plusieurs paires de chaussures qui pourront équiper quelques élèves le cas échéant sur des pointures allant du Cp au Cm2. (Réf : Compte-rendu du deuxième C.E en date du 05 mars dernier)

### Restaurant scolaire



Concernant le restaurant scolaire et plus particulièrement la tarification des repas servis, Madame Bouillon précise que le prix applicable aux familles ne changera pas en septembre 2024.

Elle précise toutefois que le principe d'une inscription à l'année devrait être vraisemblablement appliqué à la rentrée scolaire de septembre 2025.

Clôture de la séance à 19h30

Secrétaires de séance

**Mme Edier et Mme Chabanon**

Two blue ink signatures, one above the other, corresponding to the secretaries.

Président de séance

**Mr Christelbach**

A black ink signature corresponding to the president of the meeting.